

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
SOCIETE FLORO TP – DEVOIEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AVENUE DU REGIMENT MAISONNEUVE ARRETE N° 2022/221		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 21 septembre 2022 de la société FLORO TP sollicitant la Ville pour des travaux de dévoiement du réseau d'adduction d'eau potable avenue du Régiment Maisonneuve à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

ARRETE

- Article 1 :** La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à partir du 3 octobre 2022 et pour une durée de 21 jours, des travaux de dévoiement du réseau d'adduction d'eau potable avenue du Régiment Maisonneuve à Ifs.
- Article 2 :** Afin de permettre la réalisation des travaux, la rue sera barrée à la circulation sauf aux riverains, véhicules de services et secours.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société FLORO TP ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 29 septembre 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE